

Durée : 1 jour – 7 heures

Réf : RGST90

Formation en présentiel - groupe de 4 à 10 personnes

Objectifs

- S'assurer que le SST est toujours capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime(s).
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Public cible : l'ensemble du personnel titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Prérequis : pas de prérequis spécifiques. Comprendre et parler la langue française

Pour la pratique

Chaque stagiaire devra pouvoir s'allonger au sol et s'agenouiller
Prévoir des vêtements adaptés à ces situations

Lieu Horaires

Cf calendrier et tarif

Contact

Laurent ELBEZ

06 43 86 70 62

lelbez@poleformation74.com

Présentation de la formation et de son organisation

L'AFPI ETUDOC est habilitées à dispenser

La formation SST sous le n° d'habilitation : 1517212/2022/sst-01/O/06.

Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours.
Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail.
Epreuves certificatives.
Bilan de la formation.

Les notions de prévention

Les acteurs de la prévention dans l'entreprise, l'organisation interne, la chaîne de l'accident, les mécanismes d'apparition, des situations dangereuses.
Les principes de prévention.

Entraînement et perfectionnement des gestes techniques.

Protéger, Examiner.

Alerter ou faire alerter.

Secourir :

- Réaction face à un saignement abondant.
- Réaction face à une victime qui s'étouffe.
- Les malaises - Les plaies et les brûlures.
- Les atteintes traumatiques du squelette.
- Réaction face à une victime inconsciente qui respire.
- Réaction face à une victime inconsciente qui ne respire pas.
- Le défibrillateur.

Programme conforme aux directives de l'INRS.

Gestes et consignes sur nourrissons, enfants et adultes.

Méthodes pédagogiques

Validation

Un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré aux stagiaires ayant satisfait à l'évaluation certificative et ayant participé à l'ensemble de la formation ainsi qu'ayant fait l'objet d'une évaluation formative favorable. Si, toutefois, un stagiaire échouait, une attestation de formation lui sera remise.

Le déroulement de la formation et la validation des SST est conforme aux restrictions mentionnées par les nouvelles recommandations INRS face au Covid 19.

L'évaluation des compétences se fera en demandant au stagiaire de formuler oralement ses actions : « voilà ce que j'observe, donc je ferais telle ou telle action . . . ».

(Selon document Covid 19 – Recommandations d'organisation des formations SST et APS du 08/06/2020).

Formateur habilité, titulaire du certificat SST

Méthodes pédagogiques : démonstrative, interrogative et active. Simulations de cas concrets, mises en situation de chaque stagiaire.

Moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées d'un tableau blanc, espace disponible au sol.

Equipements fournis : vidéo projecteur, plan d'intervention, outils, maquillage, mannequins et défibrillateur.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, accompagnement par le référent AFPI